

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2022-07-06-06

L'an deux mille vingt-deux, le 6 juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Étaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M., M. SORIN P., Mme JUMIAUX A., M. VASSELIN H. Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. BENET M., M. LECOQ L., Mme POISSON C., M. NOVICK C., Mme WILK I., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. PETIT M., M. SERAFFIN JC., Mme BOUCLON S.

Étaient absents excusés : M. AVRIL V (pouvoir à M. VASSELIN H.), M. FONTAINE S (pouvoir à Mme FLEURY B.), Mme MOA K. (pouvoir à Mme WILK I.), Mme SURET A. (pouvoir à Mme JUMIAUX A.), M. LEROY E (pouvoir à M. BEAUCAMP L.).

Étaient absents : M. WINTER G., Mme BREARD A., M. COUAILLET T.

Date de convocation : 28/06/2022

Date d'affichage : 28/06/2022

Nombre de conseillers en exercice :

27

Présents : 19

Votants : 24

M. BEAUCAMP L. a été désigné secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA SECTION TENNIS DE TABLE DU CEPSNA

La section tennis de table du CEPSNA a célébré le 17 juin 2022 les 75 ans du Challenge de Thevray. Plusieurs manifestations ont été organisées à cette occasion font une exposition, la finale du challenge et un port de l'amitié avec un gobelet souvenir offert aux participants.

Le cout total de la manifestation s'élève à 905 euros, et le CEPSNA a sollicité une subvention exceptionnelle de la commune afin de soutenir financièrement cette manifestation.

Il est envisagé d'allouer une subvention exceptionnelle de 400 euros au CEPSNA

- Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des Membres présents, le Conseil Municipal :

- Valide la subvention exceptionnelle de 400 euros allouée au CEPSNA section tennis de table à l'occasion du 75ème anniversaire du Challenge De Thevray
- Autorise Madame le Maire, ou tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à engager les démarches, établir et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que la DGS de la commune assure l'exécution de la présente délibération.
-

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 11 juillet 2022,

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20220711-20220706-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022

Affichage : 15/07/2022

